

Direction d'école et fonctionnement de l'école

Appel des états généraux - Paris, le 23 octobre 2007

Les tâches et les responsabilités liées à la direction et à la vie de l'école ont considérablement augmenté, se sont complexifiées du fait de l'évolution du fonctionnement des écoles. Et ce, tant du point de vue des relations avec l'administration, qu'avec les collectivités territoriales.

Depuis sept années maintenant, le SNUipp-FSU avec les collègues et d'autres organisations, a engagé l'action autour des questions de direction et de fonctionnement de l'école. Depuis encore plus longtemps, nous portons ensemble des revendications pour obtenir des améliorations et une reconnaissance de la mission effectuée par nos collègues. Ces revendications restent aujourd'hui toujours d'actualité.

Les mobilisations ont obligé le Ministre précédent à ouvrir des négociations. Pour autant, les mesures prises ces dernières années pour tenter de répondre aux problèmes posés, notamment dans le cadre du protocole de 2006, ne répondent pas ou peu aux revendications.

L'abaissement du seuil de décharge au niveau des écoles des 4 classes que la mobilisation a permis d'obtenir s'effectue au détriment de la formation continue et initiale. La nécessité d'une aide administrative que reconnaît le Ministre se met en place en augmentant fortement la précarité.

La mise en place d'EPEP n'apporte pas de réponse aux difficultés. Ce n'est pas en donnant un rôle primordial aux collectivités territoriales dans le pilotage et la gestion des écoles, ce n'est pas en leur donnant plus d'autonomie, en les dotant d'un chef d'établissement, que nous verrons aboutir notre projet de transformation de l'école, pour la réussite de tous les élèves, pour l'égalité d'accès au service public d'éducation.

En réponse aux mobilisations, le ministère a opposé des sanctions financières, pensant ainsi faire cesser le blocage administratif. C'est faire peu de cas de la ténacité et de l'engagement des collègues sur l'ambition de transformer l'école ! Ce n'est pas la solution ! Ni sur ce dossier, ni sur d'autres.

Nous demandons l'annulation de toutes les sanctions.

Aujourd'hui, les questions autour de la direction et du fonctionnement de l'école restent entières. Pour nous, le dossier reste ouvert et nécessite la réouverture de négociations. Pour assurer la direction et le fonctionnement de l'école, de la réussite pour tous, le Snuipp revendique :

- du temps supplémentaire pour la direction, pour toutes les écoles ;
- la reconnaissance institutionnelle du conseil des maîtres comme instance de décision ;
- une définition claire des tâches administratives et un allègement significatif de celles-ci ;
- une revalorisation des bonifications indiciaires des directeurs d'école et une amélioration des rémunérations ;
- la création de postes administratifs et les emplois statutaires correspondant ;
- une formation relative à la prise d'un poste de direction avec un module « travail en équipe » ;
- un temps de concertation inclus dans le temps de service pour le travail en équipe et une première étape à « 24 + 3 ».

Le SNUipp-FSU appelle à poursuivre le blocage administratif dans les formes décidées par les départements. Il appelle les écoles qui sont dans l'expérimentation, à ne pas transmettre la saisie des effectifs dans Base-élèves. Il demande l'arrêt de l'expérimentation de Base-élèves et un bilan. Il prend les contacts unitaires nécessaires, avec les organisations syndicales, de parents d'élèves, pour engager dans les plus brefs délais de nouvelles étapes de mobilisation.